

Jardins VOLPETTE

Édito

Voilà une année de jardinage pleine de rebondissements! Tout avait bien commencé, la plupart des plants étaient bien en place.

Ils ne demandaient plus qu'à être entretenus et bichonnés. Il n'a fallu que quelques minutes ce fameux samedi de juin, pour réduire à néant tout ce beau travail.

L'épisode de grêle qui s'est abattu sur la région a dévasté des centaines de jardins.

Mais qu'à cela ne tienne, la plupart des jardiniers impactés ont renouvelé les plantations.

Les moins chanceux ont eu un deuxième épisode de grêle! Fallait-il tout abandonner?

Ceux qui ont persévéré ne furent pas déçus, le résultat fut bien au delà des espérances. Si vous êtes un lecteur assidu du blog de l'Association des Jardins Volpette vous avez vu des photographies montrant des jardins dévastés, et au final, magnifiques.

La production de légumes a été plus qu'honorable.

La morale de cette histoire est que la persévérance apporte à celui qui la "cultive " des récompenses bien méritées.

Continuons de trouver des joies en jardinant, mais aussi en côtoyant les autres jardiniers de notre section.

Toute l'équipe du Bureau se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année.

LE PRÉSIDENT SERGE TONOLI

Notez dès maintenant :

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

des Jardins Volpette le dimanche 08 Mars 2020 à 9h45

Salle Aristide Briand Hôtel de Ville

A vos cotisations!

POUR DES RAISONS DE COMMODITÉS, ET DE SÉCURITÉ,

LE RÈGLEMENT PAR CHÈQUE EST VIVEMENT RECOMMANDÉ.

Par esprit de mutualisation, l'abonnement d'eau est à répartir entre tous les jardiniers de la section, y compris ceux qui n'ont pas de compteur ou n'ont pas consommé d'eau de la ville.

LE CALENDRIER DES COTISATIONS EST EN DERNIÈRE PAGE!

POUR LES RESPONSABLES

il est impératif de compléter le document : "Trésorerie section année 2019" (voir classeur dans votre casier au bureau) et d'y joindre les factures des dépenses de votre section pour les transmettre à la comptabilité. Vous devez impérativement apporter vos cotisations au bureau, 15 jours après la date fixée.

L'école Saint-Michel Le jardinier William	Le point sur les travaux Agenda	Le compost Ce qu'il faut éviter !	FOCUS Méthodes d'hier et d'aujourd'hui	Produits phyto Commission Le blog	Réunion responsables Maisons et jardins fleuris	Les cotisations, les dates	Volpette
P. 2	P. 3	P. 4	P. 5	P. 6	P. 7	P. 8	



Les enfants de l'École Saint-Michel font les récoltes de leur jardin

Les légumes ont bien poussé durant l'été ...

Les enfants avaient pour "mission" de couper les feuilles de tomates afin de les aider à mûrir.





C'est la rentrée à l'école Saint-Michel. les enfants ont retrouvé les parcelles qu'ils ont cultivées l'an dernier pour récolter les légumes.

Rappelons que ce projet pédagogique est conduit par l'équipe enseignante et les parents d'élèves, les Jardins Volpette ont un rôle de conseil et d'animation auprès de l'équipe pédagogique.

Ce projet est reconduit cette année avec les classes maternelles.

Nous avons assisté au retour des enfants qui ont participé aux récoltes, encadrés par l'équipe pédagogique ainsi que Serge Tonoli, nous avons pu constater l'application et la joie de ces enfants pour leur travail accompli.

Les enfants, par petits groupes encadrés par les enseignantes et Serge ont effectué la récolte des tomates et des pommes de terre, ils avaient également pour "mission" de couper les feuilles de tomates afin de les aider à mûrir.

Ce projet pédagogique va se poursuivre à nouveau cette année et c'est avec plaisir que les Jardins Volpette vont renouveller leur collaboration.

Claude Brialix



William: nouveau jardinier à Chana les Champs



Retraité lignard sur les lignes très hautes tensions. métier très stressant, souvent dans les airs, rarement à la maison.

- Christian BUTIN : Willy, qu'est ce qui

t'a ramené sur terre et l'envie de prendre un iardin?

- William PONCHON: Le besoin de rester en contact avec la nature (vue d'en bas!), de cultiver de bons produits et de me vider l'esprit.

- CB : Que retiens-tu de cette première
- WP : Un découragement suite aux épisodes de grêle mais surtout l'encouragement et les conseils de mes voisins jardiniers qui m'ont poussé à persévérer.

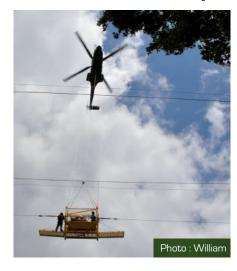
La bonne ambiance et la solidarité qui règnent dans la section.

L'activité physique qui me permet de maintenir la forme.

Et au final ie suis assez satisfait de mes récoltes pour cette nouvelle expérience.

- CB: Merci Willy et bonne continuation.

Christian Butin





Le point sur les travaux

Les sections Batie 1 et Burdeau...

Section Batie 1

En Juin 2019, a eu lieu l'inauguration de la restructuration de la section Batie 1, en présence d'élus locaux, de prestataires et des jardiniers concernés. Un total de huit jardins a été pris en compte.





Section Burdeau

Courant 2019, deux réunions d'information ont eu lieu avec les jardiniers de la section Burdeau, pour les informer de la restructuration de leur section. Au total, 34 parcelles sont concernées. Les travaux s'effectueront sur 4 années.

C'est au coeur d'un quartier d'habitations que la section Burdeau a émergée dans les années 60. Aujourd'hui, malgré le charme des cabanes, (construites par les jardiniers avec des matériaux divers et variés et leur art du recyclage), une mise aux normes de ces parcelles est aujourd'hui nécessaire.

La première tranche de la rénovation de la section Burdeau a démarré avec la réalisation de huit jardins équipés d'un abri neuf et d'une cuve de récupération d'eau de 1m3. Les accès ainsi que le réseau d'alimentation d'eau seront refaits à neuf. L'objectif visé de cette première tranche est pour fin décembre 2019.

Dominique Laurent

Agenda des manifestations

Fête des plantes

Elle aura lieu au Parc de l'Europe à Saint-Étienne les 4 et 5 avril 2020. Le thème sera : l'eau.





Pourquoi mettre du compost dans son jardin?



Le sol perd naturellement 2 à 3 % de matière organique chaque année. Le compost est le résultat d'un processus de décomposition des matières végétales et animales organisé par l'homme depuis l'Antiquité pour favoriser la production agricole. Les parcelles agricoles sont appauvries par les successions de cultures. Elles sont exposées aux aléas climatiques et se dégradent encore plus rapidement. Si rien n'est fait, le sol ne permet plus de nourrir les cultures.

Par conséquent, le renouveler et lui apporter du compost permet au sol de devenir, grâce à une activité microbienne, plus riche, plus résistant et plus nourrissant pour les plantes.

Comment utiliser le compost?

Il faut l'épandre de préférence au printemps ou à l'automne à même le sol, les vers de terre se chargent de l'enfouir. Dans tous les cas, il ne devra pas être enfoui à plus de 15 à 20 cm. de profondeur.

Marlène Desmau

Ci-dessous quelques conseils pour une bonne utilisation du compost.

Légumes	Utilisation du compost				
Artichauts	Apporter du compost au pied des plantes au démarrage de la végétation				
Asperges	Chaque année apporter du compost soit à l'automne soit au printemps				
Betteraves	Chaque année apporter du compost à l'automne et au printemps				
Céleris Rave	Apporter beaucoup de compost bien décomposé				
Chayottes	Chaque année apporter du compost de bonne qualité à l'automne et au printemps				
Choux	Apporter du compost à la plantation car ils sont gourmands en matière organique				
Choux de Bruxelles	N'apporter aucun compost				
Fraises	Apporter autant de compost que possible à la plantation, en paillage et après la récolte (par-dessus les plantes)				
Laitues	Dans les sols pauvres en humus, elles montent vite en graines sans former de pomme, apporter du compost si nécessaire				
Chicorées et scaroles	Pas de compost juste avant la plantation				
Concombres et cornichons	Apporter une bonne quantité de compost à chaque poquet				
Courges	Elles demandent beaucoup de compost. Préparer (8 à 15 jours avant le semis ou la plantation) les trous qui recevront les graines ou les plants. Ils devront être assez grands pour contenir deux bonnes fourchées de compost. Il faudra également procéder à un apport de compost en automne et au printemps				
Échalotes	Elles craignent le compost non décomposé. Leur apporter un compost de grande qualité				
Melons	Préparer les trous avec du compost car les melons sont gourmands en matière organique				
Navets	Ils sont gourmands en matière organique, leur apporter du compost bien mûr				
Oignons	Chaque année apporter du compost à l'automne et au printemps				
Panais	Chaque année apporter du compost à l'automne et au printemps				
Radis	Chaque année apporter du compost à l'automne et au printemps				
Tomates	Chaque année apporter du compost à la fin de l'automne et au début du printemps. Préparer les trous avec une toute petite quantité de compost				

A éviter dans un compost de taille réduite :

- . Plants de tomates, de courgettes et de haricots.
- . Epluchures de pomme de terre.
- Epluchures d'agrumes (citron, orange, pamplemousse).
- Avocat, Ananas.
- · Fruits entiers, trognons de choux
- . Laurier palme.
- · Coquilles d'huîtres, de moules.
- Os, arêtes de poisson.
- Fleurs toxiques : muguet, digitale, camomille.
- Feuilles d'arbres fruitiers.
- . Rosiers, framboisiers.

Méthodes d'hier et d'aujourd'hui

Les méthodes de culture mises en œuvre depuis la nuit des temps et qui ont nourri sans interruption ceux qui les ont utilisées, sont parfois dénigrées par certains nouveaux courants de pensée.

Le lien étroit entre l'homme et la terre se perd dans le temps.

Dans cet article nous n'allons pas promouvoir une méthode de culture plus qu'une autre, mais essayer de modifier le regard que l'on porte sur la terre.

Le lien étroit entre l'homme et la terre se perd dans le temps. Les croyances religieuses vénérant la terre sont légion.

Les temples des dieux grecs et romains en témoignent : Déméter, Cérès, déesses des céréales, de l'agriculture, de la moisson et de la croissance des fruits et légumes. Chloris, Flore déesses des fleurs, Gé, Terra déesses de la terre, Faunus, Pan dieux de la nature etc...

C'est pour cette raison entre autres que la terre a été utilisée avec un grand respect pendant si longtemps. Elle fut travaillée avec des méthodes qui se transmettaient de génération en génération comme un véritable trésor.

Puis vinrent des jours nouveaux où la mécanisation du travail de la terre fut présentée comme miraculeuse : moins de travail pour l'homme pour plus de production.

Beaucoup désormais sont conscients que nous sommes allés trop loin et reviennent à des pratiques respectueuses et vertueuses.

Puis les cultures intensives développèrent des maladies, les chimistes proposèrent des traitements « efficaces » mais dévastateurs pour les sols et enfin pour financer tout ça, les banques et autres prêteurs entrèrent dans la ronde.

C'est ainsi que le statut de notre bonne vieille terre a changé, passant de mère nourricière vénérée à celui de manne financière.

Beaucoup désormais sont conscients que nous sommes allés trop loin et reviennent à des pratiques respectueuses et vertueuses.

Donc, si vous bêchez votre jardin comme cela se fait depuis la nuit des temps, que vous l'amendez de façon naturelle et que vous traitez les légumes tout aussi naturellement, vous êtes un bon jardinier tout comme celui qui s'essaye à des pratiques nouvelles comme la permaculture, culture en lasagnes etc...

Nous reviendrons sur ces pratiques nouvelles par l'intermédiaire du **Blog de l'Association**, car il apparaît que certains jardiniers pleins de bonne volonté ne maîtrisent pas ces méthodes.

Serge Tonoli



" jardiner c'est bien, jardiner bien, c'est mieux "



Collecte des produits phytosanitaires

Depuis 2015, la loi Labbé bannit l'usage de produits chimiques dans les jardins potagers...



Depuis le 01/01/2015 les particuliers sont concernés par la loi Labbé qui bannit l'usage des produits chimiques dans les jardins potagers, mais aussi pour les plantes d'intérieur ou toutes autres plantations florales etc...

Ce que beaucoup ignorent c'est que cette loi interdit aussi la détention de ces produits même non utilisés.

Ce que beaucoup ignorent c'est que cette loi interdit aussi la détention de ces produits même non utilisés.

C'est dans cet esprit que nous avons organisé avec France Nature Environnement, la Fédération des Jardins Familiaux de la Loire et Saint-Étienne Métropole une collecte des produits « restants », dans les cabanes et mai-

Cette dernière restera comme un geste pour la nature et l'environne-

Rappelons que le règlement intérieur de l'Association des Jardins Volpette interdit l'utilisation de ces produits.

Par respect pour leur santé et celle des autres, tous les jardiniers se doivent de respecter le règlement.

Le cas échéant, leur contrat pourrait ne pas être renouvelé.

Serge Tonoli

Les jardiniers qui auraient encore en leur possession de tels produits, doivent les apporter en déchetterie pour qu'ils soient détruits avec toutes les précautions nécessaires.

Commission de visite des jardins 2019

Suite à l'envoi de 127 courriers adressés aux jardiniers qui n'ont pas entretenu correctement leur parcelle, la commission leur a accordé de 15 jours à 3 semaines pour remise en état. Un nouveau contrôle a été effectué fin juin en tenant compte des intempéries : sur les 54 jardiniers n'ayant pas répondu favorablement à notre demande, 10 ont démissionné, 24 ont vu exceptionnellement renouvelé leur contrat avec l'accord de leur responsable, 20 ont vu leur contrat résilié.

Le blog



39 000 Pages visitées

Année 2019

Pages visitées

2 articles par semaine sont publiés. A ce jour nous comptons 350 abonnés. Claude remercie tous les bénévoles rédacteurs et correcteurs des articles.



Rendez-vous sur www.jardins-volpette.net



Réunion des responsables

La Direction des Jardins Volpette, les responsables de section, leurs adjoints et les bénévoles du Bureau réunis le 9 novembre ont traité les différents sujets inhérents à la vie de l'Association. 31 sections sur 44 étaient représentées.



André BRUYAT ouvre la session en remerciant les personnes présentes pour leur implication tout au long de cette année en tant que bénévoles. Il donne la parole aux différents intervenants :

Odile BOISSY: les cotisations 2020.

Pas d'augmentation du prix de mise à disposition du terrain.

Elle insiste sur la remise **IMPERATIVE** des cotisations et du classeur, au bureau, au maximum 15 jours après la date de paiement.

Le jardinier retardataire pourra conserver l'usage de sa parcelle, si celle-ci n'a pas été, entre temps, attribuée à un autre adhérent. Il devra toutefois s'acquitter d'une pénalité de 20 €.

Pierre BLANCHON rappelle aux responsables de récupérer, au moins une fois par mois, les documents mis à leur disposition dans leur casier.

L'arrêté préfectoral interdisant de brûler les déchets de toutes sortes dans les jardins est toujours en vigueur. Pour l'évacuation des déchets, si besoin, des bennes peuvent être mises à disposition, la demande doit en être faite par le responsable de la section ou ses adjoints, auprès du Bureau.

Le compteur d'eau individuel est sous la responsabilité du jardinier, il doit être protégé des éléments naturels. Le jardinier négligeant devra se rendre au bureau pour récupérer un nouveau compteur qui lui sera facturé.

La demande de remplacement des barillets des portails se fait auprès de Dominique Laurent.

Christian RAYNAL: Compte-rendu de la visite des jardins. Voir article Page 6.

Dominique LAURENT présente les différentes dossiers des restructurations en cours. Voir détails Page 3.

Paul FAURE nous informe de la participation de l'Association à la Fête des Plantes les 4 & 5 avril 2020 au Parc de l'Europe.

Il rappelle en insistant sur les procédures d'arrivée, de départ et de changement de coordonnées des jardiniers.

Marie-Odile RESSOUCHE lui succède à la rédaction de la revue. L'équipe rédactionnelle est composée de 7 membres, une dizaine de réunions est nécessaire pour son élaboration.

La direction des Jardins Volpette confie désormais la mise en page de la revue à la société Lozalide, agence de communication.

Cette année, 2 revues ont été programmées sous une nouvelle présentation. Nouvelle formule que vous avez pu découvrir avec le N° 64 du printemps.

Seule, la parution de décembre est distribuée par courrier. Celle du mois de mai est déposée dans le casier de chaque section dans la grande salle du bureau rue de la Paix. La distribution est à la charge des responsables.

Nous vous remercions de nous soumettre vos idées, articles et photos et sommes prêts à vous rencontrer dans vos sections.

Claude BRIALIX expose les chiffres d'évolution du blog. Voir page 6.

Le mot du président Serge TONOLI:

Il se félicite de la bonne marche de l'Association due à l'investissement des responsables de section et de leurs adjoints, des membres du Bureau et l'ensemble des jardiniers. Cette année, de nouvelles personnes sont venues renforcer l'équipe. Pourquoi ne viendriez-vous pas voir comment se passe l'activité au bureau les mardis après-midi? Peut-être que des vocations se révèleront...

La réunion est clôturée à 11h30 par le verre de l'amitié. S'en est suivi un repas convivial assuré financièrement par chacun. Hélène Battista

Maisons et jardins fleuris. Les lauréats.

N° 1 : prix de la section à **Vincent Bernard** à Boulevard des Champs.



N° 2 : prix du développement durable à **Roussat Suzanne** à Chana les Champs.



N° 3 : prix de la section à **Ressouche Marie-Odile** à André Ruel.



Prix du décor potager à **Grange Christiane** à Quartier Gaillard et **Lamarca Philippe** à Engrenage. Prix du développement durable à **Coskun Tulay** à Quartier Gaillard.

Dates des cotisations 2020

ANDRÉ RUEL	15 février	9h30/11h 30	Abri collectif de la section
BASSE JOMAYÈRE	15 février	9h00/12h00	Abri collectif de la section
BATIE 1 et 2	1 février	9h00/12h00	Boule du Cros
BEAUNE	1 février	11h00/13h00	Amicale laïque du Soleil
BEL AIR	1 février	9h00/12h00	Bureau, 21 rue de la Paix
BERNAY 1	25 janvier	10h30/12h00	Abri collectif de la section
BERNAY 2	16 février	9h00/12h00	Abri collectif + collation
BOIS D'AVAIZE	1 février	10h00/11h00	Bureau, 21 rue de la Paix
BD DES CHAMPS	8 février	14h00/16h00	Amicale laïque du Bois Monzil
BURDEAU	18 janvier	9h00/11h00	Bureau, 21 rue de la Paix
CARREFOUR HAUT	15 février	9h00/12h00	Bureau, 21 rue de la Paix
CARREFOUR BAS	15 février	9h00/12h00	Bureau, 21 rue de la Paix
CHANA LES CHAMPS	15 février	9h00/11h00	Abri collectif de la section
CLOS DES BARAUDES	19 janvier	10h00/12h00	Bureau, 21 rue de la Paix
CRÊT DU LOUP	16 février	9h00/12h00	Abri collectif Bernay 2 + collation
CROIX DE MISSION	18 janvier	10h00/12h00	Bureau, 21 rue de la Paix
DEVEY 2	25 janvier	9h00/12h00	Bureau, 21 rue de la Paix
ENGRENAGE	16 février	10h00/12h00	Abri collectif de la section
FOUGÈRES	8 février	9h00/12h00	Amicale laïque de Solaure
JEAN MOULIN	26 janvier	9h00/11h30	Abri collectif de la section
JEU DE PAUME	1 février	9h00/12h00 14h00/17h00	Cabane commune N°10
LA TAILLÉE	1 février	9h30/12h30	Monsieur Messana 4 imp. de Patroa 42100
MALACUSSY 1	8 février	9h15/11h45	Bureau, 21 rue de la Paix
MALACUSSY 2	18 janvier	10h00/12h00	Bureau, 21 rue de la Paix
MALACUSSY 3	25 janvier	9h00/12h00	Bureau, 21 rue de la Paix
METARE 1, 2 ET 3	2 février	9h00/11h30	Bar "Demi Muid" 80 Cours Fauriel
MONTPLAISIR	8 février	9h00/11h30	Club de l'Amitié 146 rue de la Richelandière
PETIT CABARET	25 janvier	10h00/11h00	Au jardin
PONT DE L'ANE 1	1 février	9h00/12h00 14h00/17h00	Cabane N°10 à Jeu de Paume
PONT DE L'ANE 2	15 février	9h00/11h00	Abri collectif de la section
PONT DE L'ANE 3	18 janvier	9h00/11h00	Bureau, 21 rue de la Paix
POYETON 1, 2	1 février	9h30/12h30	Monsieur Messana 4 imp. de Patroa 42100
QUARTIER GAILLARD	1 février	10h00/11h00	Bureau, 21 rue de la Paix
REVEUX	4 février	10h00/12h00 14h00/17h30	Bar Garibaldi, place Garibaldi
SAPINIÈRE	1 février	10h00/12h00	Bureau, 21 rue de la Paix
TARDY 1 ET 2	1 février	9h00/12h00	Bureau, 21 rue de la Paix
VIGOURETTE 1, 2 et 3	25 janvier	9h00/11h00 14h00/16h30	Bureau, 21 rue de la Paix



Soyez vigilants!

Les cotisations doivent être payées par chèque auprès du responsable de section à LA DATE ET AU LIEU INDIQUÉS.

AUCUN RAPPEL NE SERA FAIT!

Attention!
Quinze jours après la
date de règlement, si
aucun paiement n'a été
effectué, le jardin sera repris
d'office par l'Association.
[voir le règlement intérieur]



DATE DE REMISE DES CLASSEURS :

1 février , 2 février et le 4 février remise le mardi 18 février

18 janvier et le 19 janvier remise le mardi 4 février 8 février remise le mardi 25 février

25 janvier et le <mark>26 janvier remise le mardi 11 février | 15 février</mark> et le <mark>16 février</mark> remise le mardi **3 mars**



JARDINS VOLPETTE ASSOCIATION LOI 1901

21 rue de la Paix 42000 SAINT-ETIENNE

Permanences : le mardi de 14 à 18h.

Tél. 04 77 32 98 56

Email. contactvolpette@orange.fr - Directeur : andre.volpette@gmail.com

www. jardins-volpette.net



Impression: Imprimerie REBOUL Publication gratuite.

